

Le conte du pipeline Trans Mountain

La route qui va d'Edmonton à Burnaby s'étend sur un peu plus de 1 000 kilomètres et offre certains des plus beaux paysages au Canada, dont l'époustouflant parc national Jasper. Depuis 1953, le pipeline Trans Mountain suit ce tracé, acheminant le pétrole de l'Alberta jusqu'à la côte de la Colombie-Britannique à un rythme actuel de 300 000 barils par jour. En 2012, Kinder Morgan, le propriétaire de l'oléoduc, a fait part de son intention d'accroître la capacité du pipeline à 890 000 barils par jour. La société a reçu pour ce faire l'approbation du gouvernement canadien en 2016. Cette décision a suscité un vaste débat politique, en particulier depuis le changement de gouvernement en Colombie-Britannique.

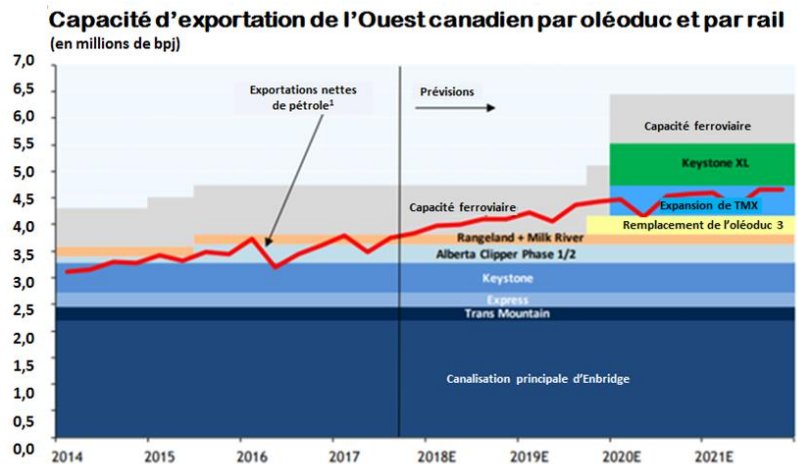
L'Alberta et le gouvernement fédéral estiment que le projet d'expansion de Trans Mountain est essentiel à l'économie nationale, étant donné qu'il élargira l'accès aux marchés mondiaux pour les producteurs de pétrole de l'Alberta. De plus, il confirme que le Canada est un endroit propice aux affaires. Le gouvernement de la Colombie-Britannique ainsi que certaines collectivités des Premières Nations dont le territoire se situe le long du tracé s'opposent à l'expansion, car ils craignent qu'elle présente des risques pour l'environnement.

Compte tenu de la réaction politique défavorable, Kinder Morgan a annoncé au début d'avril qu'elle interromprait toutes les dépenses non essentielles consacrées au projet, à moins qu'elle ne parvienne à un accord avec le gouvernement de la Colombie-Britannique pour aller de l'avant d'ici le 31 mai. Deux jours avant la date limite, le ministre des Finances Bill Morneau a annoncé que le gouvernement fédéral achèterait à Kinder Morgan l'oléoduc Trans Mountain au prix de 4,5 milliards de dollars. L'entente, qui doit être approuvée par les actionnaires de Kinder Morgan, vise l'oléoduc actuel, les droits de passage le long du tracé et le terminal maritime à Burnaby ; toutefois, elle n'inclut pas les coûts de construction nécessaires à l'expansion, qui sont estimés à 7,4 milliards de dollars.

Même si le gouvernement fédéral ne prévoit pas conserver la propriété de l'oléoduc à long terme, il a choisi d'intervenir alors que des dirigeants du secteur pétrolier et des cadres de grandes banques canadiennes ont prévenu que la mise au rancart du projet donnera l'impression que le Canada est un endroit moins intéressant où investir. La décision est également délicate d'un point de vue politique pour Justin Trudeau, car elle met en opposition ses divers engagements concernant l'environnement, les peuples autochtones et l'acheminement des ressources naturelles du Canada vers les marchés mondiaux.

L'évolution du prix du pétrole

Depuis le choc pétrolier d'il y a deux ans, les prix de référence ont considérablement augmenté, car la dynamique du marché pétrolier est passée d'une offre excessive à la perspective de stocks insuffisants. Cette évolution s'explique par la solide croissance économique mondiale, qui a renforcé la demande de pétrole, et le maintien par les pays membres de l'OPEP des limites de production. Des enjeux géopolitiques ont également entraîné une diminution de l'offre, dont la décision des Américains de rétablir les sanctions à l'encontre de l'Iran et les problèmes économiques au Venezuela qui minent la production de pétrole au pays.



Source : Recherche sur le marché mondial de l'énergie de RBC, Haver Analytics

Habituellement, le pétrole lourd issu des sables bitumineux canadiens se négocie à un prix moins élevé que celui du pétrole nord-américain de référence (WTI), car il doit être acheminé sur de longues distances vers les raffineries et sa conversion en carburant utilisable nécessite une quantité additionnelle d'énergie. Les producteurs de pétrole canadiens espèrent que l'expansion de Trans Mountain ainsi que divers autres projets visant à remédier aux insuffisances des infrastructures énergétiques nationales constitueront une solution durable, leur permettant d'être plus concurrentiels sur le marché mondial.

Le secteur de l'énergie représente environ 20 % de l'indice composé S&P/TSX ce qui en fait un segment principal du marché canadien. Au sein de nos portefeuilles d'actions canadiennes, nous privilégions les sociétés d'énergie qui se démarquent par des actifs ayant une longue durée de vie et un faible taux d'épuisement ainsi que par des bilans solides et des équipes de direction en phase avec les intérêts des actionnaires.

30 Mai, 2018.

Veuillez consulter votre conseiller et lire le prospectus ou le document *Aperçu du fonds* avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leurs rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement. Les fonds RBC, les fonds BlueBay et les fonds PH&N sont offerts par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. et distribués par des courtiers autorisés.

Le présent article ne vise aucunement à donner des conseils personnels en matière de questions juridiques, de comptabilité, de fiscalité, de placement, de finances ou autres, et est publié à titre informatif uniquement. Des stratégies de placement données doivent être examinées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chaque investisseur. Les renseignements contenus dans les présentes sont fournis par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) et ils sont réputés à jour, exacts et fiables. Les informations obtenues de tiers sont jugées fiables. RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard de tout dommage, perte, erreur ou omission. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Ce document peut contenir des déclarations prospectives sur le fonds, son rendement futur, ses stratégies ou perspectives ainsi que sur d'éventuelles mesures prises à son sujet. L'emploi des modes conditionnel ou futur et des termes « pouvoir », « se pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « soupçonner », « prévoir », « croire », « planifier », « anticiper », « évaluer », « avoir l'intention de », « objectif » ou d'expressions similaires permet de repérer les déclarations prospectives. Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur. Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents, tant sur le fonds que sur les facteurs économiques généraux, de sorte qu'il se peut que les prédictions, les prévisions, les projections et les autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, puisqu'un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont mentionnés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives faites par les fonds. Ces facteurs comprennent notamment les facteurs généraux d'ordre économique et politique ou liés au marché du Canada, des États-Unis et du monde entier, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés mondiaux des actions et des capitaux, la concurrence, les évolutions technologiques, les changements législatifs et réglementaires, les décisions judiciaires et administratives, les actions en justice et les catastrophes. La liste de facteurs essentiels ci-dessus, qui peut avoir une incidence sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive. Avant de prendre une décision de placement, nous vous invitons à prendre en compte attentivement ces facteurs et les autres facteurs pertinents. Les opinions exprimées dans les énoncés prospectifs peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées de bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale.

